

2020 : une année record pour le secteur photovoltaïque belge, la Wallonie en inquiétant décrochage...

Alors que Bruxelles signe une année record en termes d'installations photovoltaïques en 2020 (+25% par rapport à 2019), la Wallonie avance à une vitesse largement insuffisante pour atteindre ses objectifs. Les données annuelles d'installations photovoltaïques en Belgique publiées par l'Observatoire photovoltaïque géré par l'APERe¹ font état dans le sud du pays d'une baisse de 60% du taux de déploiement des grandes installations (250 à 750 kWc) et d'un effondrement de 85% du taux de déploiement sur les très grandes installations (> 750 kWc). Selon Edora, fédération des énergies renouvelables, 2020 peut cependant être considérée comme une année favorable aux projets photovoltaïques à l'échelle de la Belgique, et en particulier de Bruxelles. Le Gouvernement wallon se doit donc de relancer structurellement ce secteur en apportant une visibilité suffisante à ses acteurs, via un mécanisme de soutien adéquat et spécifique au développement des différents types d'installations, tout en dégagant les moyens nécessaires lui permettant de répondre aux enjeux climatiques et énergétiques.

Le secteur photovoltaïque belge a connu en 2020 une année record avec 1 GWc installé. Le parc photovoltaïque belge compte aujourd'hui 6 GWc et fournit 6% de la consommation d'électricité en Belgique. Les objectifs au niveau national pour 2020 sont donc atteints, principalement grâce à la Flandre. La Wallonie, quant à elle, s'était fixée dans son Plan National Energie Climat (PNEC) un objectif correspondant à une installation annuelle de 220 MWc d'ici à 2030. Avec 140 MWc installés en 2020, cet objectif est loin d'être atteint, tout comme pour la filière éolienne qui n'a installé que 70 MW en 2020 (pour un objectif de 100 MW), laissant présager un problème structurel pour le secteur renouvelable et le respect des engagements climatiques de la région.

Alors que le Gouvernement wallon lance justement un vaste chantier de révision à la hausse de ses objectifs climatiques (révision du PACE 2030), il est nécessaire de mobiliser tout le potentiel photovoltaïque et éolien dans les prochaines années via l'amélioration du cadre de développement du secteur renouvelable wallon, en apportant une visibilité suffisante aux acteurs du secteur.

Pour ce faire, une adaptation du cadre de soutien est nécessaire et devra garantir la stabilisation de la méthodologie de calcul du taux d'octroi tout en permettant le développement de différents types de projets, tant ceux s'appuyant largement sur l'autoconsommation de l'électricité produite, que ceux visant l'injection pure. La Wallonie devra aussi se donner les moyens de réaliser ses objectifs en élargissant les enveloppes de certificats verts disponibles, déjà épuisées pour 2021 et laissant actuellement peu de perspectives pour la concrétisation de nouveaux projets renouvelables cette année.

Le moment est également venu de prendre les mesures tarifaires qui s'imposent en matière d'autoconsommation collective et de communautés d'énergie renouvelable, pour favoriser la consommation « en circuit court » de l'électricité renouvelable produite par les installations renouvelables décentralisées.

Dans un contexte de sortie du nucléaire et de révision à la hausse des ambitions du Plan Air Climat Energie 2030, la Wallonie est à la croisée des chemins et devra rapidement prendre les mesures lui permettant d'accélérer sa nécessaire transition énergétique.

CONTACT PRESSE :

Cécile Heneffe : Conseillère en énergie : 0488/17.21.18 – cheneffe@edora.be

Fawaz Al Bitar : Directeur Général d'EDORA : 0496/12.22.31 – falbitar@edora.be

Geraldine Nethercott : Chargée de communication : 02/511.88.08 – gnethercott@edora.be

A PROPOS D'EDORA : EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. EDORA vise à atteindre un système énergétique 100% renouvelable. Dans le but de répondre aux enjeux climatiques et dans une approche de développement durable, EDORA plaide pour un développement des énergies renouvelables accéléré, équilibré, intégré et de qualité. EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité socio-économique. En savoir plus : www.edora.org

¹ <https://www.apere.org/fr/observatoire-photovoltaique>